

# Prévenir les risques psychosociaux dans votre entreprise au regard du droit du travail

## Objectifs

- Définir et évaluer les différents risques psychosociaux en entreprise
- Comprendre la nécessité d'une prévention des risques psychosociaux (RPS) auprès de salariés
- Déterminer les mesures de protection collectives adaptées et les moyens d'améliorer l'environnement psychologique du travail
- Connaître les moyens juridiques dont dispose l'employeur pour faire face aux situations de crise

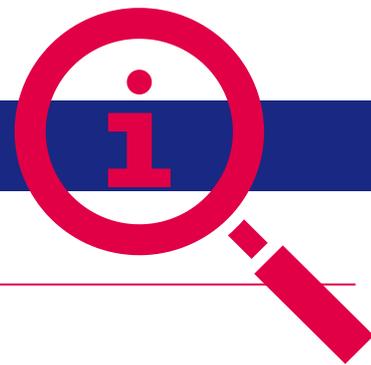


## Programme

<b>Les risques psychosociaux : de quoi parle-t-on ?</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Définir les termes : stress, souffrance, risque psycho-social</li><li>Définir les risques psychosociaux en entreprise</li><li>Stress, harcèlement, mal-être, souffrance, dépression, burn out... : définitions et distinctions</li></ul>
<b>Comprendre les principaux enjeux des RPS pour l'entreprise, les salariés et le management</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Connaître les RPS en chiffres</li><li>Enjeux humains, économiques, juridiques, médiatiques et managériaux</li><li>Evaluer la nature et l'étendue des risques pour l'employeur</li><li>Une responsabilité résultant des actes individuels et des méthodes collectives de management</li><li>Identifier les risques civil et pénal pour chaque acteur</li></ul>
<b>Identifier les principales sources des RPS en entreprise</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>RPS et régulation sociale globale de l'entreprise</li><li>Faire le point sur l'organisation du travail</li><li>Focus sur les comportements managériaux</li><li>Cerner les indicateurs utiles : absentéisme, maladies, accidents, troubles musculo-squelettiques (TMS)...</li><li>Repérer les comportements et attitudes du collaborateur concerné par le risque</li></ul>
<b>Appréhender les dispositifs de prévention et de gestion des RPS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Rôle des différentes structures et des différents acteurs</li><li>Comment accompagner les responsables hiérarchiques dans la prise de conscience des RPS</li><li>Identifier les principaux freins au développement des RPS : l'autonomie/le soutien de l'équipe/le soutien du manager/valorisation et reconnaissance</li></ul>
<b>Agir en fonction de la situation rencontrée</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Traiter le cas d'une crise RPS individuelle selon ses prérogatives</li><li>Connaître les étapes d'un entretien</li><li>Savoir mener l'entretien en toute neutralité</li></ul>



## Modalités pratiques



<b>Public :</b> Dirigeants RRH, DRH Managers	<b>Pré-requis :</b> Encadrer une équipe
<b>Tarif inter par personne :</b> Adhérent : 650,00 € HT Non adhérent : 1 200,00 € HT <b>Tarif intra :</b> Nous consulter	<b>Nombre de participants :</b> 5 min – 10 max <b>Durée :</b> 1 jour en présentiel ou distanciel <b>Modalités et délai d'accès à la formation :</b> Demande d'inscription : s.verger@unimev.fr 2 mois sous réserve d'avoir atteint un nombre suffisant de participants
<b>Démarche pédagogique :</b> Exposé et cas pratiques	<b>Méthode d'évaluation :</b> Positionnement à l'entrée en formation : évaluation pré-formative Quiz et corrigé Enquête de satisfaction
<b>Taux de satisfaction :</b> 1ère session en 2025	<b>Personne en situation de handicap :</b> Accessible aux personnes en situation de handicap (nous consulter)

**Formatrices : Sophie TRINCEA / Géraldine FRANÇON**



### **Sophie TRINCEA**

Avocate au Barreau de Lyon, fondatrice et associée de TRINCEA AVOCATS - Droit Social Domaines d'intervention : conseil en droit du travail et de la sécurité sociale, gestion des contentieux sociaux.

### **Géraldine FRANÇON**

Avocat au Barreau de Lyon Fondatrice et associée de TRINCEA AVOCATS - Droit Domaines d'intervention : conseil en droit du travail et de la sécurité sociale, gestion des contentieux sociaux.

